



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

SESSAD BELLEVUE

SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP..... 5

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT 7

AGREMENT 7

PRESENTATION DES LOCAUX..... 8

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS..... 8

LES PUBLICS ACCOMPAGNES 9

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES 9

EVOLUTION DE LA POPULATION 11

SCOLARITE 13

INSERTION PROFESSIONNELLE 13

FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE
D'ATTENTE..... 14

L'ACTIVITE 16

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS..... 16

DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS 17

LES ACTIVITES RECURRENTES 19

LES PROJETS DE L'ANNEE 20

TRAVAILLER EN PARTENARIAT 22

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES..... 22

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS..... 23

L'ORGANISATION DU SERVICE 25

LE PROJET DE SERVICE..... 25

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2 25

L'ORGANISATION INTERNE..... 25

LA DEMARCHE QUALITE 26



LES EVENEMENTS INDESIRABLES	28
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM	29
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENT	29

RESSOURCES HUMAINES 31

ORGANIGRAMME SESSAD.....	31
AGE DES SALARIES.....	32
MOBILITES, RECRUTEMENTS.....	32
ACTIONS DE FORMATION.....	33

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025..... 35

DEVELOPPER DAVANTAGE LA FONCTION RESSOURCE DU SESSAD SUR LE TERRITOIRE.....	35
DEPLOYER DES ACTIONS EN AU SERVICE DE LA GUIDANCE PARENTALE.....	35
POURSUIVRE LA DEMARCHE QUALITE ENGAGEE ET PREPARER L'EVALUATION PREVUE 1 ^{er} SEMESTRE 2026.....	35

CONCLUSION 36

LISTE DES REDACTEURS 38

- ANNEXES..... **Erreur ! Signet non défini.**



INTRODUCTION

Rapport Activité : SESSAD BELLEVUE exercice 2024

Le rapport d'activité du SESSAD présente de manière rétrospective les différents éléments qui ont jalonné l'année 2024.

Projets, tendances, éclairages, données chiffrées, actualités au plus près du réel dans une perspective de vision 360 à la fois en large prisme mais également avec des focus plus spécifiques.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurées par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs événements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

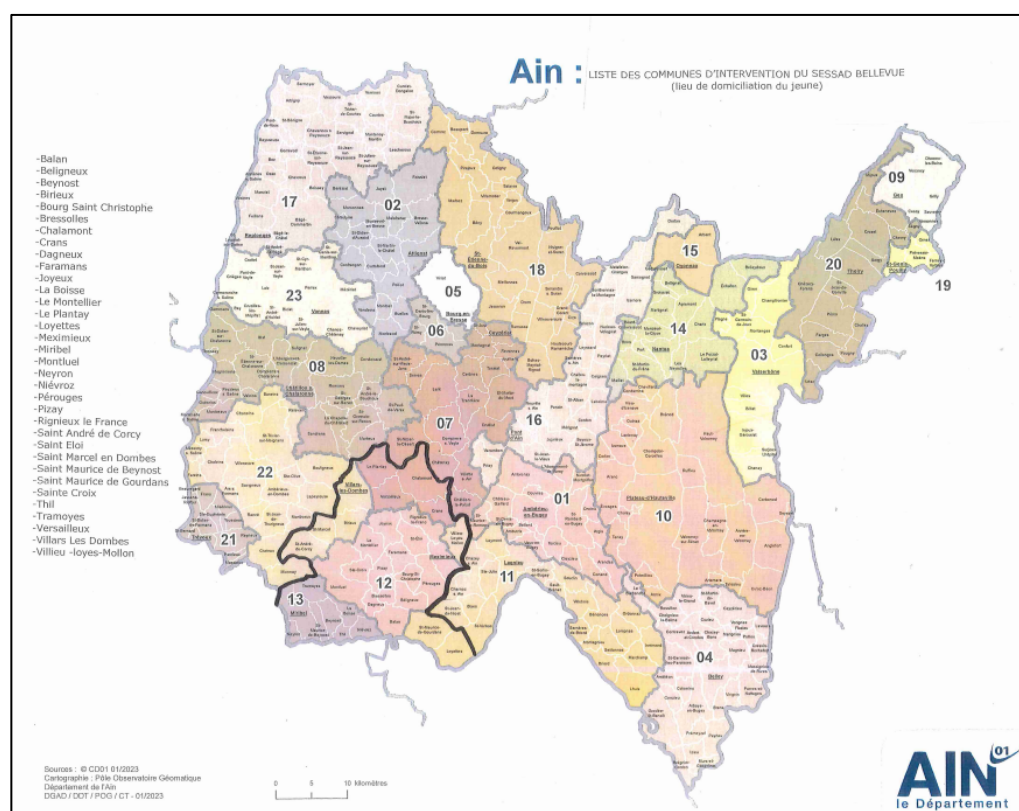
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

AGREMENT

L'Arrêté n° 2017-3017 du 3 juillet 2017 porte modification du type de public et requalifie le SESSAD Bellevue en SESSAD généraliste de 45 places pour enfants et adolescents âgés de 0 et 20 ans, pouvant présenter toutes déficiences. L'arrêté n°2021-14-0211 du 23 novembre 2021 porte extension de la capacité de 4 places pour tout type de déficience du SESSAD Bellevue (totalité des places : 49).

Dans les faits, le SESSAD intervient majoritairement auprès d'enfants âgés entre 5 et 16 ans.

Le SESSAD intervient sur notification de la MDPH selon l'adresse du domicile de l'enfant sur son territoire d'intervention.



PRESENTATION DES LOCAUX

Le SESSAD Bellevue se situe 18 rue Jean Claude RACCURT à DAGNEUX. Le service a emménagé en 2016 dans les locaux d'une résidence gérée par la SEMCODA. Installé au rez-de chaussée, le service bénéficie de locaux neufs sur une superficie de 294.50 M2.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Le SESSAD Bellevue, installé à Dagneux depuis huit ans est maintenant bien identifié auprès de l'ensemble de ses partenaires institutionnels (ARS, MDPH, EN, Municipalité...).

Le projet de service définit le rôle du SESSAD autour des missions suivantes :

- Le soutien à l'intégration scolaire et à l'acquisition de l'autonomie dans la vie scolaire et sociale : le SESSAD, par ses actions et les accompagnements proposés, favorise l'épanouissement, le développement des capacités et aptitudes dans son milieu de vie naturel : école, collège, famille, quartier... plus généralement à tout Dispositif de droit commun.
- La guidance parentale : établir des relations d'écoute et de soutien dans l'objectif d'un étayage et d'une valorisation des compétences parentales. Le parent est, reste et demeure le premier « éducateur » de son enfant
- La collaboration avec les enseignants : l'inclusion scolaire ne peut se concevoir sans une collaboration étroite entre les professionnels du SESSAD et les enseignants. Cette collaboration permet d'échanger des points de vue, de dégager des points de convergence, des outils et des clefs de compréhension, de proposer des aménagements nécessaires. Cette collaboration inscrit l'enfant au sein d'un projet global d'accompagnement.

Comme son nom l'indique, le SESSAD est un service de soins -au sens de prendre soin- au domicile, ce qui nous amène à être, de fait, majoritairement à l'extérieur du service en intervenant sur les lieux de vie des jeunes accompagnés. L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire fonctionne sur cette modalité au plus près de l'ordinaire de vie des jeunes.

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Le service accompagne des enfants sur notification de la MDPH, de 0 à 20 ans, présentant des troubles du comportement, des troubles des apprentissages, une déficience intellectuelle, et/ou des troubles du spectre de l'autisme. Ces enfants / adolescents sont préalablement orientés vers le SESSAD par notification de la MDPH de l'Ain.

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

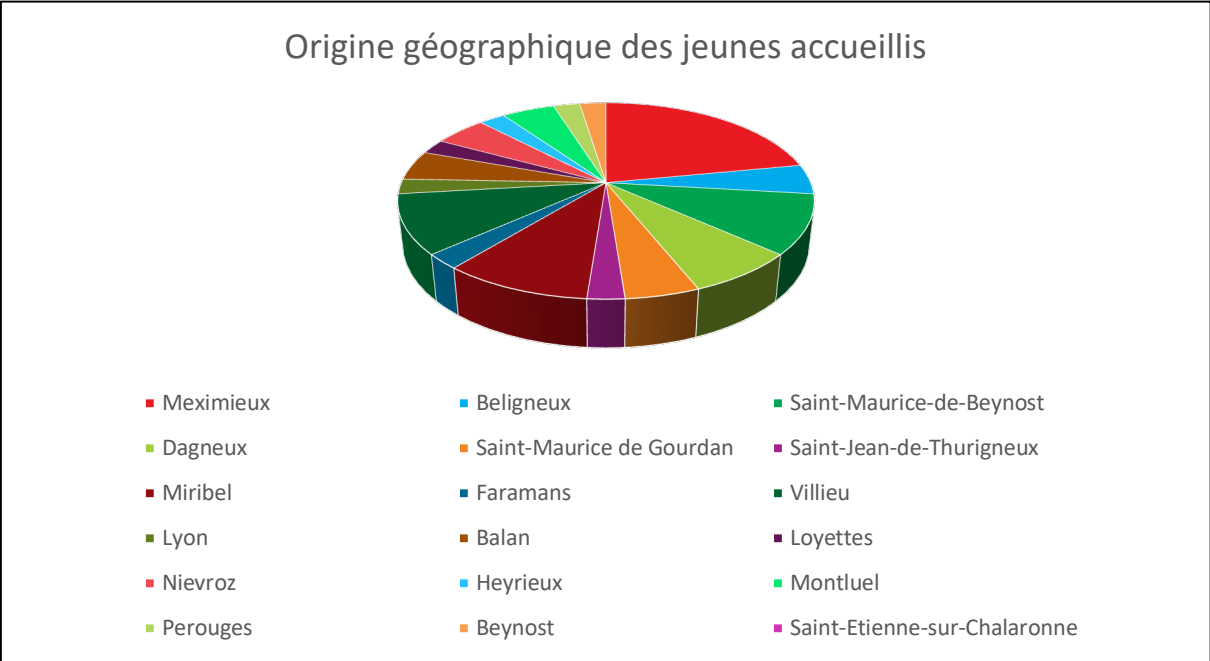
	Age des personnes notifiées			Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	
Garçons	54	18	3	75
Filles	24	10	1	35
Total	78	28	4	110

	Age des personnes accompagnées admises dans l'année			Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	
Garçons	0	2	0	2
Filles	1	2	0	3
Total	1	4	0	5

	Age des enfants et adolescent sortis dans l'année			Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	
Garçons	0	5	0	5
Filles	0	2	0	2
Total	0	7	0	7

	Age des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12					Total
	6 à 10	11 à 15	16 à 17	18 à 19	20 à 24	
Garçons	14	26	1	0	0	41
Filles	6	11	0	0	0	17
Total	20	37	1	0	0	58

• **Sectorisation des admissions**



• **Durée d'accompagnement des personnes**

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
Personnes accompagnées de l'effectif au 31/12		Adolescents sortants durant l'année civile	
< 1 an	5	< 1 an	0
> 1 an et < 2ans	18	> 1 an et < 2ans	1
> 2ans et < 3ans	16	> 2ans et < 3ans	1
>3 ans et <4 ans	11	>3 ans et <4 ans	2
> 4 ans et < 5 ans	4	> 4 ans et < 5 ans	2
> 5ans et < 6 ans	2	> 5ans et < 6 ans	0
> 6 ans	2	> 6 ans	1
	58		7

- **Durée d'accompagnement moyenne en jours**

Durée Moyenne en jours	
<i>Nombre total de sortants</i>	Durée totale en jours calendaires
7	9319

La durée moyenne en jours des sortants est de 1330 jours (un peu plus de 3 ans et demi en moyenne).

EVOLUTION DE LA POPULATION

Cette année 2024 a été marquée par une augmentation substantielle du nombre de notifications reçues.

Evolution tendancielle du nombre de notifications reçues de 2018 à 2024 :

- 2018 : 25 notifications
- 2019 : 45 notifications
- 2020 : 45 notifications
- 2021 : 46 notifications
- 2022 : 51 notifications
- 2023 : 65 notifications (59 à mi-novembre 2023 soit environ 67 à l'année)
- **2024 : 110 notifications**

Le constat de cette augmentation significative de notifications reçues et leur « typologie » conduit à une réflexion à conduire sur 2 projets : une extension de quelques places de SESSAD sur le SESSAD Bellevue pour davantage répondre aux besoins croissants et/ou la création de places de type PCPE en offre complémentaire.

Nous pouvons répertorier quelques notifications par « typologie » :

LES NOTIFICATIONS PRÉCOCES

Les dossiers d'orientation vers le SESSAD d'enfants très jeunes sont plus nombreux qu'auparavant, notamment des enfants présentant un TSA diagnostiqué précocement, ce qui indique, de la part de la MDPH, une connaissance et reconnaissance intéressante désormais de notre possibilité d'accueil de la jeune enfance. Le travail de partenariat avec les CAMSP du secteur (CAMSP de l'Albarine et CAMSP de Fontaine sur Saône) favorise également le relais sur de nombreuses situations.

LES NOTIFICATIONS D'ENFANTS DIAGNOSTIQUÉS

Nous constatons une augmentation importante d'enfants diagnostiqués TDA (troubles du déficit de l'attention) et multidys : les diagnostics sont plus nombreux qu'avant, les parents sont bien documentés et leurs attentes très précises. Ces parents experts viennent souvent rechercher un plateau technique de multiples professionnels paramédicaux plutôt qu'un accompagnement global. Le travail de collaboration et de co-construction du projet s'en trouve parfois plus complexe lorsque nous accueillons ces enfants et cela peut amener à s'interroger sur le sens des missions du SESSAD : transformation vers des modalités de type PCPE ? Rôle de financeur de prestations libérales ? En effet, en corrélation avec ce constat, le poste de dépenses pour le conventionnement de prestataires libéraux est en augmentation exponentielle dans ce contexte notamment concernant des suivis en ergothérapie qui se généralisent pour de plus nombreux enfants et que le SESSAD externalise puisqu'il ne dispose pas de cette ressource en interne.

Autant de questions qui amènent l'équipe à se réinterroger sur les missions du SESSAD avec parfois un sentiment de perte de sens des missions première du SESSAD.

LES NOTIFICATIONS « VERSANT » SOIN PSYCHIQUE

Nous recevons en 2024 de nombreuses notifications pour des enfants/adolescents qui, il y a quelques années auraient été accompagnés par le secteur de pédopsychiatrie. Le « redéploiement » des moyens des inter-secteurs de pédopsychiatrie déporte sur le SESSAD un grand nombre de situations nécessitant des soins psychiques et/ou psychiatriques. Lorsque nous étudions ces situations en attente en équipe pluridisciplinaire, notre position, dans une logique de prudence respectueuse des besoins, peut nous amener à ne pas répondre en 1^{ère} instance à certaines situations bien trop « complexes » pour notre plateau technique et nos compétences. Nous orientons alors les familles vers les services psychiatriques adaptés.

Toutefois, le maillage possible entre les soins psychiatriques et l'accompagnement médico-social est tout à fait pertinent lorsque celui-ci peut s'opérer.

Nous avons ainsi travaillé en 2024 en collaboration avec le CMP de Saint Maurice de Beynost et le médecin pédopsychiatre de notre territoire pour plusieurs situations.

LES NOTIFICATIONS « AUTOMATIQUES »

Nous sommes confrontés depuis quelques années à un nombre de notifications important où les familles n'expriment pas de demande et avec des enfants rencontrant quelques difficultés dans le cadre scolaire qui pourraient se résorber par des aménagements pédagogiques inhérents. Dans ce cadre, nous avons récemment opéré des "non engagements" de suivi post admission (avant même qu'il ne se mette réellement en œuvre), après notre période d'observation. En effet, après évaluation par l'équipe, les besoins de l'enfant ne relevaient pas d'un réel accompagnement global pluridisciplinaire mais plus d'aménagements singuliers scolaires à veiller et initier. Au regard de la liste d'attente conséquente, nous sommes amenés à prioriser certaines situations en cœur de mission, après évaluation et en accord avec les familles.

Ces situations nous questionnent parfois quant à la demande première de suivi en SESSAD : sur quels besoins et critères établis un suivi en SESSAD est notifié ? Ne s'oriente-t-on pas vers une forme de "systématisation" ou de "généralisation" de réponse de type « SESSAD » à différents besoins, demandes lors des ESS ou lors de l'examen des situations comme un appui plus standardisé généraliste à des difficultés en présence de tous ordres ?

L'augmentation du nombre de notifications reçues a pour conséquence directe l'allongement de la durée d'attente pour une admission sur le SESSAD. Là où le SESSAD se situait autour de 2 ans il y a encore 2 ans, la durée est à présent de 3 ans et risque de l'être davantage à l'avenir. Cette donnée systémique et conjoncturelle vient nous interroger dans le manque de réactivité actuelle pour répondre à des besoins plus pressants, notamment pour des suivis précoces.

Cela nous invite également à repenser notre processus d'admission/admissibilité dans les moyens mobilisés et apportés à l'étude soignée des candidatures et des demandes : appel des familles à réception de la notification pour prise de contact, visite sur site du SESSAD, puis visite à domicile avec recueil complet d'éléments de dossier puisque nous allons être amenés à réactualiser l'ensemble de ces données à 3 ans ou plus. Cet investissement important et les ressources mobilisées inhérentes pour soigner ces temps inauguraux en primo accueil des situations sera ainsi à revoir dans son dimensionnement pour répondre à cette nouvelle reconfiguration.

Il est à noter que sur l'année 2024, le flux sur le SESSAD a été moins important que les années précédentes avec moins de mouvements d'entrées et de sorties au profit d'accompagnements engagés et poursuivis (nombre d'admissions conséquent en 2023).

SCOLARITE

- Scolarisation individuelle

SCOLARISATION INDIVIDUELLE				UEE	
INTEGRATIONS SCOLAIRES dans l'année		temps partagés et temps plein	Temps plein	Temps partagé	nbre enfants ou adolescents en UE externalisée
Scolarisation individuelle nbre d'enfants ou adolescents	Type de scolarité				
	CLIS	0	0	0	
	Inclusion EN PRIMAIRE classe ordinaire	16	13	0	
	ULIS	1	36	0	
	Inclusion en COLLEGE classe ordinaire	5	20	0	
	SEGPA	4	0	0	
	Inclusion LYCEE	1	0	0	
	inclusion LYCEE Pro	0	0	0	
	inclusion CFA	0	0	0	
	Inclusion Etudes supérieures	0	0		

INSERTION PROFESSIONNELLE

La dynamique de parcours et l'insertion professionnelle ont été au cœur des réflexions et des questionnements en 2024. Le SESSAD a pour mission principale de soutenir l'intégration scolaire, l'insertion professionnelle et sociale. L'équipe travaille en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale pour accompagner l'enfant/adolescent et sa famille dans les différentes étapes de son orientation. Nous sommes présents lors des Équipes de Suivi de Scolarisation (ESS), les professionnels sont en lien régulier avec les enseignants et l'enseignante référente.

Sous l'impulsion de la loi 2025-102 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », les parcours des jeunes dans le système scolaire et professionnel évoluent. Les Dispositifs ULIS, de plus en plus nombreux sur le territoire, offrent aujourd'hui une réponse aux jeunes qui, jusque-là étaient plutôt orientés vers des établissements type IME avec section IMPRO. Ce nouveau paramètre et paradigme est à prendre en compte pour travailler et préparer l'orientation. Il pose également de nombreuses et nouvelles questions sur les possibilités de formations post-3eme ULIS. Les jeunes accompagnés par le SESSAD pour partie, n'auront ni le niveau scolaire, ni les compétences sociales pour envisager un lycée avec Dispositif ULIS, ni même la possibilité d'accéder à une formation professionnalisante.

Afin de travailler autour de ces nouvelles réalités, un nouveau projet en partenariat conventionné avec La Recyclerie de Montluel a été créé pour l'année 2024-2025. Pour cette première année de ce projet, 5 jeunes accompagnés de 2 professionnels se rendent tous les mardis après-midi de 14h à 16h dans les locaux de la Recyclerie pour s'essayer à des tâches/activités pratiques, concrètes, techniques en réalisation utile, au plus près d'un attendu d'une posture de travail : rangement des rayons, mise en rayons, tri de jeux, étiquetage, tri de livres.... Cette nouvelle collaboration a émergé suite au constat que nous faisons que de plus en plus de jeunes et de familles ont de fortes incertitudes concernant l'orientation post collège. Par conséquent, le souhait était de proposer à ces jeunes des temps ateliers concrets et préprofessionnels tout au long de l'année scolaire afin qu'ils puissent avoir une première expérience dans un environnement de travail en mise en situation immersive et inclusive.

Une convention a été signée en ce sens entre le SESSAD et la Recyclerie de l'association Côtière Avenir, acteur de l'économie sociale et solidaire.

Aussi, ces ateliers permettent aux professionnels d'évaluer les capacités de chacun (savoirs être, concentration, gestes techniques) et d'adapter l'environnement si nécessaire. Ces ateliers hebdomadaires permettent également de suivre l'évolution de ces jeunes tout au long de l'année et de les rendre acteurs de leur parcours (auto évaluation, autodétermination, progression). Pour ce faire, un compte rendu est réalisé par les professionnels et une grille d'évaluation est remplie par les jeunes et les encadrants après chaque séance avec un support adapté et vecteur d'échange.

Nous remarquons d'ores et déjà que les jeunes participant au projet sont bien repérés par les salariés et les bénévoles de la Recyclerie. Ils se sentent accueillis, attendus et sont fiers, valorisés d'être reconnus par les équipes pour leur rôle concret, utile et contributif au sein de cette organisation.

Le SESSAD, dans le contexte conjoncturel actuel, se doit d'être innovant pour permettre d'appréhender, d'envisager l'étude de la suite des parcours des jeunes pour lesquels les enjeux sont majeurs en termes de devenir, de projets futurs et d'accès.

La mission de coordination de parcours, portée par la coordinatrice de parcours, prend tout son sens dans ce contexte dans la recherche pro active qu'elle initie en termes de perspectives potentielles, de connaissance des dispositifs existants (souvent évolutifs) et de recensement de ceux-ci, de démarches qu'elle peut mobiliser sur le territoire auprès de différents partenaires. Il est cependant à préciser que le SESSAD Bellevue n'est pas équipé, ni agrémenté en SESSAD pro.

La question de la dynamique de parcours est un enjeu majeur dans la transformation de l'offre médico-sociale. Les coopérations et le maillage territorial sont des leviers importants pour créer des parcours individualisés répondant aux besoins et aux aspirations des jeunes.

FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE

	Nombre jours ouverture	Capacité autorisée ambulatoire en places	Taux d'activité (1.2 pour 1 place)	Taux file active	Nombre de personnes accompagnées	Nombre d'actes
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	210	49	58	58 enfants Taux de 17.14% ¹	58	5145
Activité réalisée	210	58	58	70 jeunes Taux de 24.5% ²	70	4109

*Avec un taux d'activité établi à 1.2 pour une place, nous accueillons 58 jeunes au 31/12/24 pour 49 places soit un taux d'activité prévisionnelle de 17.14 % de plus que l'agrément d'origine.

*Avec une file active de 70 jeunes pour 58 places prévisionnelles, notre taux d'activité est de 24.5% de plus que l'agrément d'origine

⇒ Notre taux de file active est en augmentation de 7.4% par rapport à notre prévisionnel.

La file active comptabilise les enfants accompagnés au total par le service en incluant les mouvements de départs et d'arrivées et les nouveaux Dispositifs. La file active est le nombre total d'enfants ayant fréquenté le SESSAD pendant l'année 2024 soit 70.

Il est à noter que l'année 2023, avec une file active à 80 jeunes accompagnés, s'est traduit par de nombreuses nouvelles admissions opérées sur toute l'année. En 2024, le nombre d'admission est ainsi moindre et en cohérence avec une activité plus équilibrée de suivis engagés.

Le Chiffre de 4109 fait l'objet d'une explication complémentaire ci-après puisqu'il ne reflète que partiellement l'activité réelle.

L'ACTIVITE

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

	Nombre jours ouverture	Capacité autorisée ambulatoire en places	Taux d'activité (1.2 pour 1 place)	Taux file active	Nombre de personnes accompagnées	Nombre d'actes
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	210	49	58	58 enfants Taux de 17.14% ¹	58	5145
Activité réalisée	210	58	58	70 jeunes Taux de 24.5% ²	70	4109

Il est à préciser que la comptabilisation des actes demeure encore complexe avec des modes de calculs très variables d’une structure à une autre, ce qui n’est de fait pas pleinement représentatif de la réalité du travail réalisé sur l’année (chiffrage en deçà de la réalité sur la base de notre logiciel DIU).

Cette question de cotation et de meilleure définition attendue des actes s’est vue, entre autres, ré abordée lors des 2 rencontres inter-SESSAD de l’Ain initiées par l’ARS qui se sont tenues en mars et juin 2024. A l’issue de ces rencontres, à l’initiative du SESSAD, une demande de réunion spécifique avec l’ARS DT01, s’est également déroulée le 22 octobre 2024 pour échanger sur divers sujets de préoccupation appelant à un partage d’informations et de précisions.

Les interventions groupales notamment sur des durées de minimum 2h voire plus (temps de la séance de parfois de plus d’1h30 sans compter les trajets en transport d’enfant allers/retours du domicile ou de l’école sur site) ne sont comptabilisées que pour un acte en séance groupale alors que le temps mobilisé représente l’équivalent de presque 3 actes usuels sur une base de 45 minutes.

L’activité chiffrée ne porte que sur les jeunes en file active et donc suivis, admis sur le SESSAD. Hors, le SESSAD est actif et investi auprès des jeunes en attente d’admission après réception d’une notification : visite du SESSAD en présentation, recueil de données pour aider à constituer un dossier d’admissibilité, visite à domicile pour mieux appréhender les besoins et la demande/attente des parents ayant motivé cette orientation. Sur l’année 2024, 44 rencontres de ce type en candidature/ attente d’admission ont été réalisées, portées par la coordinatrice du parcours avec un temps sur site puis au domicile (notre extension de liste d’attente actuelle nous invite à revoir cette modalité de VAD pour la suspendre au regard des délais d’attente et du nombre de RV). Ces étapes portées représentent ainsi presque **80 interventions** (avec ces 2 temps) auprès du jeune et/ou sa famille.

De plus, les séjours organisés et proposés par le SESSAD ne sont à ce jour pas valorisés dans la cotation de notre activité. Sur 2024, 12 jeunes ont bénéficié de 3 jours de séjour sur l’extérieur dont 2 nuitées accompagnées par 4 professionnels. Cette modalité n’est pas traduite en acte/intervention dans notre logiciel Médiatream dont nous exportons notre activité. Il nous faudra à l’avenir traduire ces formes d’accompagnements plus intensifs sur une période, plus atypiques en SESSAD, en correspondance/corrélation d’un certain nombre d’actes délivrés à faire valoir.

D’autre part, les suivis externalisés paramédicaux en conventionnement ne sont pas comptabilisés dans le nombre d’actes référencé alors que ceux-ci sont dispensés via le SESSAD en coordination de soin pour la

cohérence du projet global (mobilisation des professionnels pour assurer des échanges réguliers avec les praticiens). 42 conventions ont été signées pour l'année 2024 pour ce type de séances externalisées (orthophonie, psychomotricité, ergothérapie). A raison de 38 séances par an conventionnées (si la totalité des conventions s'opèrent sur l'année), l'ensemble de ces actes en moyenne représente à lui seul environ **1 500 actes** non répertoriés.

Une grande part des actes indirects, faisant partie intégrante de l'accompagnement, n'est pas valorisée en traduction d'un reflet fidèle de l'ensemble des actions menées. La coordination de projet notamment, via les mails, les courriers, les entretiens téléphoniques... n'apparaissent pas à ce jour dans cette comptabilisation d'activité pour le SESSAD. Cet élément est en travail afin de pouvoir remédier à ce biais.

Un axe de travail pour l'année 2024 a été la généralisation de l'utilisation du logiciel Médiatteam, logiciel de gestion du Dossier Unique de l'Usager afin de le déployer davantage en exploitation. Via cet outil, les professionnels du service ont peu à peu développé l'usage de tracer plus précisément les différents actes conduits.

Un des attendus est ainsi de pouvoir réaliser une extraction de données, via le logiciel, pour permettre en 2025 de disposer d'une « photographie » plus ajustée et affinée de notre activité globale.

Si l'on ajoute les actes réalisés et ceux non comptabilisés, nous sommes largement au-delà de l'objectif théorique attendu de 1 545 actes : $4\,109 + 1\,500 + 80 = \mathbf{5\,689\text{ actes}}$ sans prendre en compte certains actes indirects non tracés à ce jour.

DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS

DETAIL DE L'ACTIVITE DES PROFESSIONNELS EN ACTES :

- Equipe éducative :

	Nb de PEC individuelles		Nb de PEC groupales		Travail avec les familles		Travail avec les partenaires		PIA	Prépas projet Points	ESS	Dossiers admin-istratifs	Bilans	Total
	Au SESSAD	Extérieur	Au SESSAD	Extérieur	Au SESSAD	Extérieur	Au SESSAD	Extérieur						
Éducatrice 1	7	105	110	10	19		4	10	11	8	12	0	1	326
Éducatrice 2		311	120	22	18	2	1	22	18	18	13	7	1	552
Éducatrice 3 (80%)	41	57	40	4	27	22	9	16	18	27	8	2	0	271
Éducatrice 4	55	110	38	34	13	3	3	20	16	27	15			315
TOTAL	103	583	308	70	77	27	17	68	63	80	48	9	2	1464

- **Coordination de parcours :**

PIA	Prépa PIA	ESS	Point coordination de parcours	Travail avec les familles		Rencontres partenaires	Projet Recyclerie	RDV Liste attente		RDV Pré Admission	CVS	Culture et Santé	Total
				Au SESSAD/IME	A l'extérieur			Au SESSAD/IME	VAD	Au SESSAD/IME			
16	23	8	5	15	7	43	90	65	46	7	2	10	339

- **Equipe paramédicale et sociale**

	Nb de PEC individuelles		Nb de PEC groupales		Travail avec les familles		Travail avec les partenaires		PIA	Prépas projet Points	ESS	Dossiers admin- istratifs	Bilans	Total
	Au SESSAD	Extérieur	Au SESSAD	Extérieur	Au SESSAD	Extérieur	Au SESSAD	Extérieur						
Orthophoniste 1(0.50 ETP)	60	115	22	1	35	6	29	23	10	109	2	12	12	432
Orthophoniste 2 (0.40 ETP)		186	101	57	9	22	7	19	15	76	1		15	493
Psychologue 1 (0.70ETP)	30	147	2		45	1	10	3	4	50	1		2	293
Psychologue 2 (0,40)		47			21	1	7	2	8	45				130
Neuro Psychologue (0.30 ETP)			34		28	1	1	2	8	24	3		13	101
Psychomotricienne (0.80 ETP)	67	179	4	28	10	5	4	14	20	177	1		15	524
Assistante de service social					32	6	1	3	49	53		32		176
														157
TOTAL	157	674	163	86	180	42	59	66	106	534	9	54	57	2306

Les activités du médecin neuropédiatre, présent un mercredi sur 2 sur le SESSAD, ne sont pas répertoriées : consultations ponctuelles, rencontres et entretiens avec des familles, travail de partenariat et de mise en lien médicale avec des praticiens du secteur spécialisé notamment dans le cadre d'une coordination de soin, participation à diverses réunions (réunion institutionnelle, temps clinique ponctuel, réunion cadre, points enfants), avis médical pour des situations en étude d'admissibilité, rédaction/transmission de courriers.

LES ACTIVITES RECURRENTES

LES SÉJOURS

12 jeunes ont bénéficié d'un séjour de 3 jours du 19 au 21 février 2024 sur le thème de la montagne accompagnés par 4 professionnels.

Ces temps de séjour compilent différents objectifs : offrir un temps de répit aux familles, expérimenter un quotidien différent en dehors de la maison (dont des nuitées), explorer et découvrir un ailleurs, évaluer des besoins en matière d'autonomie quotidienne, partager collectivement des temps forts, compléter des observations, se rencontrer dans un contexte différent. Ces séjours sont aussi l'occasion de pouvoir affiner des évaluations par l'exploration d'autres champs en vue de pouvoir développer des outils facilitateurs au service du quotidien des jeunes afin qu'ils soient davantage acteurs et auteurs de leur projet. Faire participer les jeunes, les mobiliser pour repérer des compétences, des appétences (leurs points d'appui) ou au contraire certains freins à lever, ou compenser pour qu'ils puissent gagner davantage en autonomie et en participation sociale.

LES TEMPS INSTITUTIONNELS

L'année 2024 a été rythmée par le projet temps'dance (Culture et Santé) pour divers événements festifs du Dispositif TND mais également par diverses manifestations organisées à l'échelle associative sur l'ensemble de l'année 2024 dans le cadre de son centenaire.

Le projet temps'dance a mobilisé collectivement des jeunes du dispositif (SESSAD et IME) et a scandé l'année : Le lundi 17 juin une répétition publique a eu lieu à l'école du Val Cottey de Dagneux devant l'ensemble des enfants. La répétition s'est terminée par un moment de danse et de percussion, partagé.

Le samedi 22 juin à l'occasion de la journée porte ouverte de l'école de musique de Montluel, partenaire du projet, une représentation publique a eu lieu sur la place des Tilleuls. Les danseurs et musiciens de la Batucada de Montluel et la troupe des Zurbamateurs se sont retrouvés avec les jeunes du Dispositif pour un moment musical et festif au milieu de la foule venue en nombre pour assister au spectacle.

La dernière représentation a eu lieu lors de la fête du Dispositif **le samedi 06 juillet**.

Ces différents temps ont réuni, fédéré et rassemblé bon nombre de participants autour de la finalisation de ce projet : jeunes, artistes, familles, professionnels, élus, invités... Les communes de Dagneux et de Montluel ont été parties prenantes en facilitation pour la réussite de ce projet (prêt de salle, répétitions, appui à l'organisation).

En décembre 2024, le mercredi 18 après-midi, un spectacle de Gospel a été organisé à l'échelle du Dispositif pour marquer la fin d'année avec une invitation adressée aux familles de l'IME et du SESSAD. Nous avons dénombré peu de familles du SESSAD et une participation moindre des familles de l'IME pour ce temps de fête de fin d'année. Cette question d'une mobilisation de moins en moins importante des familles nous interroge malgré des formats différents proposés et ce sujet est régulièrement abordée lors des CVS du Dispositif TND avec les parents élus ou invités permanents.

LES SEMAINES « PEP'S »

Ces semaines d'ouverture durant les vacances scolaires sont l'occasion de pouvoir proposer des activités différentes, explorer ou découvrir d'autres médiations, organiser des sorties sur l'extérieur pour appréhender des dimensions différentes, partager des réalisations.

LES GROUPES

Plusieurs groupes sont organisés chaque année afin de proposer une médiation collective à différents enfants dont les besoins sont soit similaires, soit approchants. En effet, ces temps en groupes permettent de mettre au travail certains besoins repérés, plus difficilement mobilisables en format individuel : habiletés sociales, jeux coopératifs, jeux collectifs, « copain/copine », communication/affirmation de soi, « allons vers le monde » (sorties avec apprentissage concret des transports), contes, sport, recyclerie. Ces groupes varient entre 3 et 10

jeunes. Leur fréquence est variable: chaque semaine, tous les 15 jours, par cycle ou non, groupes thématiques pendant les semaines de vacances scolaires où le SESSAD est ouvert.

LES PROJETS DE L'ANNEE

UN PROJET CULTURE ET SANTÉ : LE PROJET « TEMPS'DANSE »

En 2024, l'équipe du Dispositif a concrétisé un projet musical proposé aux jeunes dans le cadre de « Culture et santé ». Pour rappel, ce Dispositif accompagne les projets culturels et artistiques menés en partenariat entre un établissement ou service de santé (sanitaire ou médico-social) et une structure artistique, culturelle ou un artiste professionnel, au bénéfice des patients, résidents, proches et professionnels qui sont associés au projet. Les projets doivent nécessairement relever d'une logique partenariale de co-construction entre l'établissement ou service de santé et une structure culturelle ou des artistes professionnels ayant une inscription dans les réseaux publics de production et de diffusion. Les projets portés dans le cadre de ce Dispositif nécessitent un engagement conséquent de l'institution, et plus particulièrement des professionnelles de terrain, tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre.

En 2023-2024 le projet TEMPS'DANSE, création d'une Batucada alliant musique et danse, a vu le jour. Ce projet s'adressait à une vingtaine de jeunes du Dispositif, en collaboration avec une troupe d'artiste « Les Zurbamateurs » et l'école de musique de Montluel. Durant une année scolaire les jeunes de l'IME et du SESSAD se sont retrouvés séparément puis ensemble à plusieurs occasions pour créer un spectacle vivant. La finalité du projet a été une représentation publique le samedi 22 juin 2024 sur Montluel.

Ce projet musical et culturel a été un moment fort dans la vie institutionnelle à l'échelle du Dispositif car c'est le premier projet de cette envergure partagé à la fois par les professionnels mais aussi les jeunes de l'IME et du SESSAD. Cet espace de rencontre a permis et favorisé l'interconnaissance entre jeunes mais aussi la rencontre entre équipes.

EVOLUTION DE L'ORGANISATION DES PIA

L'organisation des réunions de Projet Individualisés d'Accompagnement est souvent complexe du fait du nombre conséquent de jeunes accompagnés par l'équipe. La configuration de l'équipe avec de nombreuses professionnelles à temps partiel rend la planification du planning de réunion d'autant plus délicate.

Chaque jeune accompagné par le SESSAD dispose d'un PIA actualisé chaque année.

Jusqu'en 2022-2023, les réunions s'organisaient tout au long de l'année mais cette modalité n'était pas en cohérence avec le projet des enfants qui s'organise sur une année scolaire. De ce fait, tous les PIA réalisés entre décembre et avril se trouvaient un peu « déconnectés » du rythme de l'accompagnement engagé ou à engager et les propositions restaient top floues puisque l'équipe n'avait pas encore affiné ni projeté les propositions pour la rentrée suivante.

Afin de répondre au plus près du rythme du service, le choix a été fait, en concertation avec l'équipe, que les projets se fassent sur une période concentrée entre juin/juillet et septembre/début octobre de l'année N. Cette première expérimentation s'est avérée pertinente car les projets sont en effet beaucoup plus en cohérence et en adéquation avec le rythme de l'enfant. Cela a également facilité la projection des familles pour leur organisation personnelle dans les suivis proposés.

Le fait de terminer ou démarrer l'année par un projet (évaluation du projet précédent, mesure des actions conduites pour ensuite élaborer le suivant) ancre d'autant plus la place du SESSAD dans cette rythmicité. La concentration de conduite des réunions de PIA sur cette période et périodicité données est très mobilisante pour tous dans l'organisation qu'elle exige mais les bénéfices mesurés nous invitent à poursuivre et pérenniser cette modalité.

En parallèle à cette réorganisation, le support du PIA a évolué.

UTILISATION DE MEDIATEAM ET REALISATION DES PIA

Le Dispositif TND s'est pleinement inscrit dans la démarche de projet numérique de santé. Pour rappel, En déclinaison de la feuille de route nationale qui définit les grandes orientations de la politique du Numérique en Santé, une feuille de route dédiée au secteur du médico-social a été créée par l'Agence du Numérique en Santé (ANS). Cette feuille de route décrit les grandes actions prévues pour accompagner les structures médico-sociales dans le virage du numérique en santé.

Le Dispositif TND s'est engagé dans cette démarche de projet numérique de santé en se portant volontaire pour être établissement pilote au sein de l'association pour plusieurs indicateurs :

- Taux d'utilisation du logiciel Médiateam
- Envoi de documents dans l'espace numérique de santé des familles via Médiateam
- Envoi de document via la messagerie sécurisée de santé

Après plusieurs temps de travail et de formation à destination des professionnels tout au long de l'année, l'équipe a pu ainsi montée en compétences à ce niveau et elle utilise le logiciel Médiateam de manière plus fluide et régulière.

En juin 2024, il a été expérimenté la création du PIA directement via le logiciel Médiateam. Le document s'appuie sur la nomenclature Serafin-Ph, les objectifs et moyens d'accompagnement sont créés et se déclinent à partir de la catégorisation des besoins de la nomenclature. Cette expérimentation a été initiée par l'adjointe de direction, actrice principale dans la conduite du PIA et sa rédaction.

Suite à cette année d'expérimentation, un retour d'expérience a été organisé à l'échelle de l'Union Régionale des PEP (URPEP) afin que les établissements utilisateurs puissent faire des retours. Le Dispositif a participé à cette réunion.

A l'échelle du service, l'utilisation de la nomenclature via le PIA est à poursuivre mais à développer pour permettre aux professionnels de s'en saisir davantage en généralisation et en socle de référence commune dans les pratiques.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

La « famille », l'enfant et ses parents, est le partenaire principal du travail en SESSAD. Celui-ci ne prend vraiment sens que dans la collaboration, la coopération et la co-construction du projet d'accompagnement. L'intervention d'un SESSAD ne revêt pas d'un caractère obligatoire, pour se déployer pleinement, elle nécessite que les parents soient demandeurs et partie prenante de ce projet.

Nous constatons que le travail de coopération avec les familles évolue depuis quelques années et se complexifie. Deux mouvements se perçoivent et se dessinent en positions plus extrêmes : des parents experts avec des attentes/des attendus très sélectifs (parfois impératifs en termes de rééducations notamment) et des parents en plus grande difficulté, démunis et plus difficilement mobilisables autour du projet de leur enfant.

Ces mouvements ambiants nécessitent alors des temps d'échanges supplémentaires, des temps d'accordage à veiller en continu en ajustement pour construire ensemble. Nous avons rencontré plusieurs situations où nous avons été amenés à revoir les orientations du projet, « renégocier » certains suivis, expliciter et préciser les objectifs et places de chacun du fait de représentations mal ajustées, mal comprises ou de consensus perçus qui n'en étaient pas au final dans ce qu'ils engageaient.

L'angle rééducatif (l'attente rééducative) reste, mais aussi devient, une préoccupation majeure en occupant souvent toute la place au détriment de l'accompagnement global. Cela peut être source de tension, de désaccord, voire d'une fin anticipée d'accompagnement à ce sujet. La plupart des jeunes admis sur le SESSAD arrivent avec un « pack » de soins rééducatifs libéraux engagés auxquels les familles ne souhaitent pas renoncer pour donner toutes les chances à leur enfant. Ces soins ont été prescrits et les familles ont fait le nécessaire. Pour elles, le SESSAD va de fait poursuivre et reconduire, « prendre en charge » ces soins.

L'accompagnement multidimensionnel en SESSAD vient parfois réinterroger certains suivis, prioriser, harmoniser et place alors le SESSAD dans une situation plus délicate dans ce contexte. Le temps réduit de médecin sur le SESSAD ne permet pas d'assurer une pleine et entière coordination des soins, ce qui fragilise également cette position en légitimité.

Un des constats cette année a été que pour rendre possible la conduite de certains groupes, notamment ceux du mercredi matin ou du mercredi après-midi, les professionnels du SESSAD ont été amenés à réaliser beaucoup de trajets et de transport des enfants et ce, malgré la sollicitation des familles en appui.

Le SESSAD intervient sur des temps scolaires, souvent sur le lieu de scolarisation de l'enfant, ce qui peut présenter un petit risque de « déconnexion » avec les familles (intervention centrée sur l'enfant) que nous n'avons pas autant mesuré.

Cette question est centrale afin qu'un travail de lien, de guidance, d'éclairage, d'outillage des familles puisse s'opérer en complémentarité du suivi des enfants.

Le SESSAD active ainsi différentes pistes pour proposer des modalités (individuelles et collectives) permettant d'accompagner les familles, renforcer les liens pour une lecture commune des besoins afin de leur redonner pleinement leur place d'acteurs, dans la mesure de leurs possibles. Comme avec les jeunes, il ne s'agit pas de faire à la place, compenser, se substituer ou pallier mais bien d'autonomiser, guider, outiller puisque le SESSAD ne reste qu'un « passeur ». Ce travail est exigeant et mobilise des ressources importantes pour personnaliser cet accompagnement à la fois auprès de l'enfant, de son environnement scolaire et social mais aussi de son environnement familial.

Un constat global, sociétal, se partage sur une forme perçue de délitement de lien et de « désengagement » global malgré un intérêt manifesté en 1^{ère} instance après sondage ou enquête. Le café des parents, le groupe fratrie se sont vus suspendus faute de participants in fine.

Le SESSAD est en recherche permanente de modalités innovantes porteuses de coopération au service de ses missions. Une formation sur le travail de collaboration avec les familles, leur accompagnement sera également un appui à engager.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

Le travail de partenariat sur le territoire s'est poursuivi cette année par la coordinatrice de parcours afin de développer ou activer en continu les réseaux. Ces rencontres ont permis de travailler des pistes au service de l'orientation et des parcours des jeunes mais aussi de penser des solutions alternatives dans le cadre de situations complexes ou encore de développer l'inclusion en milieu ordinaire s'agissant des loisirs.

Le développement de partenariats reste une priorité pour créer une dynamique de parcours intéressante et pertinente pour les jeunes. La collaboration avec les familles permet de pouvoir leur donner ensuite des clés, des pistes pour activer eux-mêmes ces partenaires.

Le lien se poursuit de manière soutenue avec de nombreuses écoles. Notre territoire d'intervention nous amène à suivre de nombreuses situations dans une même école. Cette réalité renforce la proximité entre les professionnels du SESSAD et de l'Éducation Nationale et crée de belles synergies dans certains accompagnements proposés aux enfants.

La fonction ressource du SESSAD auprès des écoles est à renforcer et déployer. L'équipe, représentée par la neuropsychologue sur cette question, souhaiterait développer des actions de sensibilisation sur les TND à destination des équipes pédagogiques et périscolaires, afin de soutenir la compréhension et l'accompagnement d'élèves qui présentent de plus en plus de profils à besoins particuliers.

LES CONVENTIONS

Le service établit tout au long de l'année un nombre conséquent de conventionnement avec des libéraux.

Discipline	Nombre de conventions
Ergothérapie	21
Orthophonie	15
Psychomotricité	8

Devant les besoins qui ne cessent d'augmenter le service n'a pas la capacité d'y répondre en interne et externalise une partie de ces prestations.

En 2023, cette question restait préoccupante mais elle l'est encore davantage en 2024. L'enveloppe des dépenses a presque doublé en 5 ans, ce qui témoigne du nombre exponentiel de suivis externalisés au regard des besoins en présence. On observe une forte augmentation du nombre de suivis en ergothérapie avec une tendance à se généraliser (multi dys, mise en place de Matériel Pédagogique Adapté). Ces suivis sont les plus coûteux par séance (en moyenne 50€) et le SESSAD ne dispose pas de cette compétence en interne. La démultiplication des conventionnements devient un réel enjeu financier pour le service. Le SESSAD Bellevue, comparé à d'autres services, parvient à conventionner avec différents libéraux du territoire : orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes. A ce jour, l'enveloppe allouée sur les lignes budgétaires pour les conventions avec les libéraux est limitée mais le nombre de séances externalisées est en constante expansion : besoins complexes et multiples cumulatifs, diagnostic précoce et préconisations, bilan/évaluation et prescription inhérente, enjeux d'orientation, expertise et consultations spécialisées...

Un travail de re-précision des modalités collaboratives avec les libéraux a été de nouveau effectué pour redonner le cadre de ces conventionnements multiples et des attendus en terme d'engagements (et de rendus compte) autour du projet de l'enfant porté par le SESSAD en tant « qu'assembleur » et garant de sa cohérence. Cette situation nous réinterroge dans son impact financier mais également dans la tendance actuelle de somme de soins rééducatifs : devra-t-on davantage arbitrer ces suivis pour des raisons financières ? Quelle légitimité détient le SESSAD pour opérer des choix et des priorisations de soins sur la base de prescriptions médicales extérieures ou de bilans de professionnels paramédicaux mettant en évidence des besoins ? Le SESSAD devra-t-il renégocier des tarifs par séance auprès des praticiens libéraux (comme par exemple cela est le cas pour la PCO : Plateforme de Coordination et d'Orientation) avec le risque que ceux-ci se désengagent de cette collaboration et que des besoins ne soient plus couverts ? Devra-t-on opposer la gestion financière et la clinique dans ce cadre ? Cette préoccupation a été largement abordée lors des rencontres avec l'ARS DT 01.

Des conventions de coopération sont également signées dès la rentrée scolaire avec chaque établissement scolaire au sein duquel l'équipe du SESSAD intervient.

Pour le projet temps'danse, différentes conventions ont été signées avec les communes de Dagneux et de Montluel ou des associations locales dans le cadre de partenariat.

Le projet avec la Recyclerie a fait l'objet d'une convention à l'échelle du Dispositif.

Le SESSAD ouvre également ses locaux à d'autres structures médicosociales le sollicitant : pour exemple, une salle d'activité est mise à disposition du SIAAM (Service pour l'Inclusion et l'Accompagnement des Aveugles et Malvoyants de l'Ain) de l'association PEP01 des mercredis AM (convention).

Sur une partie de 2024, une convention a également été signée avec un cabinet de kinésithérapie disposant d'un bassin pour le suivi de 2 jeunes du SESSAD accompagnés par un binôme professionnel en psychomotricité et en éducatif.

Par ailleurs, une nouvelle convention a été passée en septembre 2024 avec un psychologue extérieur pour conduire des groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles auprès des équipes du SESSAD et de l'IME (en cohérence d'un fonctionnement en dispositif). Il a été opéré un changement d'intervenant en juin 2024 pour diverses raisons avec un souhait d'engagement pluriannuel pour ce type de travail avec un temps de bilan annuel pour reconduire et proroger cette convention nous liant.

Des conventions de type accueil de stagiaires sont également dénombrées avec différents organismes de formation. Le Dispositif TND est référencé comme site qualifiant et porte cet intérêt d'organisation apprenante, de participation contributive et pratique à la formation de pairs, d'ouverture sur l'extérieur, de veille sur les évolutions des métiers et du secteur :

- stage CAFERUIS d'octobre 2024 à juin 2025 pour une professionnelle en poste de chef de service
- stage 2^{ème} année en psychomotricité
- stage en neuro-psychologie

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service est inclus dans le projet du Dispositif TND élaboré et finalisé fin 2023 pour 5 ans sur la période 2024-2029. Ce projet a été présenté, approuvé et validé en CA en avril 2024.

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

Les outils de la loi 2002-2 sont déployés au sein du Dispositif et restent régulièrement à actualiser au regard des diverses évolutions réglementaires mais également dans les pratiques. Le livret d'accueil du SESSAD a fait l'objet d'une mise à jour et un nouveau format est également en travail conduit par le COPIL Qualité et Evaluation (COQUEV) créé en 2024 et composé de différents professionnels du Dispositif, de la direction et du chargé de mission qualité associatif. La charte des droits et des libertés a fait l'objet d'un travail afin que ce document soit plus lisible, accessible, attractif. Un des enjeux restant est de pouvoir traduire, décliner ces différents documents en mise en accessibilité (pictogrammes, FALC, supports imagés...) afin que chacun puisse se les approprier. Nos ressources internes ne nous permettent pas de pouvoir engager ce gros travail de CAA actuellement.

Le contrat de séjour a été revu en 2024 dans certains contenus (partage d'information, données sécurisées en santé) mais il doit faire l'objet d'une nouvelle mise en forme harmonisée et mieux lisible. Ces outils sont revus dans un dimensionnement à l'échelle d'un fonctionnement en Dispositif avec des supports communs entre le SESSAD et l'IME : règlement de fonctionnement dernièrement. Le processus du PIA et le document inhérent ont fait l'objet d'une réflexion commune avec l'ensemble du Dispositif en 2024 pour une nouvelle mouture mise en place en septembre sur la base de la nomenclature Serafin-PH. Le document est également créé et généré en direct avec les familles via le logiciel Médiatteam. En 2023, le CVS parents existant à l'IME depuis plusieurs années s'est élargi à des parents du SESSAD également. Un représentant de la commune de Montluel participait au CVS en 2023 et depuis 2024, un représentant de la mairie de Dagneux est aussi invité de manière permanente. Un règlement intérieur de CVS dans ce contexte de CVS « élargi » a été élaboré en 2024.

Parallèlement, le SESSAD reste engagé dans différentes instances territoriales (Dagneux/Montluel) auxquelles il participe régulièrement : Convention Territoriale Globale (CTG), COPIL thématiques,

L'ORGANISATION INTERNE

Le SESSAD est ouvert 210 jours. Nous avons fait le choix d'ouvrir le service plusieurs samedis dans l'année et avons fait évoluer l'organisation par rapport aux années précédentes. Les samedis sont consacrés, sur le premier trimestre (septembre-décembre) aux rencontres avec les familles pour certains PIA, notamment pour les familles dont les deux parents travaillent et qui n'ont pas la possibilité de se libérer facilement le reste de la semaine. A partir du mois janvier les samedis matin travaillés sont plutôt organisés pour des matinées de

travail thématiques ou des temps de formation/information/action collective pour l'ensemble des professionnels du Dispositif.

Le SESSAD reste ouvert une partie des vacances, la première semaine des petites vacances scolaires usuellement et une grande partie du mois de juillet. Il est à préciser que dès la fin juin, nous dénombrons certaines absences d'enfants ce qui reste dommageable pour conduire des projets qui se déploient sur toute l'année.

Jours travaillés			
JANVIER	19	JUILLET	14
FÉVRIER	17	AOÛT	5
MARS	21	SEPTEMBRE	22
AVRIL	16	OCTOBRE	20
MAI	19	NOVEMBRE	20
JUIN	21	DECEMBRE	16
Total : 210 jours			

LES ACCOMPAGNEMENTS À « DOMICILE »

Comme évoqué, les professionnelles interviennent par secteur géographique afin de limiter les déplacements. La modalité du domicile est essentielle, comme le nom de « SESSAD » l'indique, notre projet de service précise l'importance de cette modalité de travail, « au plus près des besoins de l'enfant et de ses parents », s'ils en sont d'accord (le SESSAD n'intervient pas au domicile sans consultation au préalable).

Le domicile est compris comme étant les différents lieux où évolue l'enfant. Pour l'essentiel, il s'agit de la maison mais cela peut aussi, par extension, concerner le lieu de scolarisation, le lieu de loisirs...

À L'ECOLE ET AU COLLEGE :

Les professionnelles interviennent dans les écoles pour tous les enfants du primaire : elles sont en lien avec les enseignants en apportant leur contribution à l'épanouissement de l'enfant dans une prise en charge individuelle.

Pour les enfants du collège, les prises en charges éducatives sont variables, elles peuvent se faire également dans les murs du SESSAD. Nous constatons que les adolescents sont sensibles au regard de leurs pairs, l'intervention dans le collège peut ne pas être « la bienvenue ». Néanmoins, les éducatrices sont en relation avec les enseignants.

LA DEMARCHE QUALITE

Lors du premier trimestre 2024, les PEP 69/ML se sont engagées à relancer une démarche qualité des accompagnements qui soit ambitieuse et éthique.

Cela s'est concrétisé par le recrutement d'un chargé de mission qualité commun à l'association pour accompagner les établissements et services dans l'animation de leur démarche qualité ainsi que la préparation des évaluations externes selon le référentiel HAS.

Aussi, les PEP 69/ML se sont équipés d'un outil de pilotage et gestion des risques « AGEVAL ». En cours de déploiement dans les établissements et services, il doit, entre autres, faciliter la centralisation des données et le pilotage des plans d'actions.

Sur le plan organisationnel, 3 COPIL Qualité ont été organisées afin de structurer la démarche qualité associative et harmoniser les pratiques transverses, et plus particulièrement celles en lien avec les critères impératifs du référentiel HAS (cf: Tableau de bord démarche qualité ci-dessous).

Un blog qualité, centralisant les diverses ressources documentaires telles que les RBPP, les procédures et autres ressources, est mis à disposition de l'ensemble des salariés de l'association.

Sur le plan opérationnel, en 2024 une attention particulière a été apportée à l'actualisation des outils de la loi 2002.2 et à la démarche de prévention des risques de maltraitance et violence en institution et l'actualisation des plans de gestion de crise et de continuité d'activité. Tout en poursuivant l'accompagnement de ces thématiques, la question de l'expression et la participation des personnes accompagnées et leurs familles sera au cœur de la démarche qualité PEP 69/ML pour cette année 2025

Démarche qualité Dispositif TND DIME (SESSAD et IME) :

Le déploiement et poursuite de cette démarche continue de la qualité s'est formalisée à l'échelle du Dispositif (DIME) en cohérence avec le projet du Dispositif TND (élaboré de manière participative à cette échelle de dispositif) afin de faire vivre cette dimension transversale même si chaque site présente des spécificités en lien avec ses missions et ses modalités.

Dans cette dynamique, le DIME a composé un Comité de pilotage Qualité & Evaluation (COQUEV) représentatif de la pluralité des professionnels et des services (SESSAD et IME). Il s'est réuni à 4 reprises sur le dernier trimestre 2024, notamment pour la réalisation de **l'auto-évaluation** des critères impératifs de la HAS. Ce comité poursuivra les travaux sur 2025 en alternant séance d'auto-évaluation et mise en œuvre du plan d'action réalisée sur le logiciel AGEVAL. Cela a été l'occasion d'actualiser plusieurs outils de la loi 2002.2 selon les évolutions réglementaires.

Un appel à participation a été mobilisé pour ce COQUEV avec une représentativité bordée afin de soigner cet élément. 7 professionnels du dispositif le composent (dont 4 professionnels avec des postes transversaux IME et SESSAD) + la participation d'un enseignant de l'IME ainsi que le chargé de mission Qualité associatif en appui. Le COQUEV se réunit en moyenne une fois par mois avec un planning annuel établi à l'avance. Selon l'ordre du jour et la nature du sujet, un professionnel ressource peut être invité ou sollicité.

Le tableau ci-dessous présente l'avancement du DIME sur les principaux sujets abordés :

OUTIL DE LA LOI 2002.2		Période de validité / Statut	
Projet d'établissement/service		2024	2029
Livret d'accueil de la personne accompagnée		Actualisé 2024	
Modalité de participation & expression des PA (dont CVS)		CVS actif	
Liste des personnes qualifiées renseignée dans le livret d'accueil + règlement de fonctionnement		Actualisé	
		2018	2023
Le règlement de fonctionnement		Actualisation finalisée en fév 2025	
Trame contrat de séjour / DIPC		Actualisé	
Charte des droits et des libertés de la personne accueillies		Réalisée	

En lien avec des thématiques, une synthèse de la RBPP sur la bientraitance et la prévention de la maltraitance a été réalisée et discutée en équipe du DIME. Une démarche de prévention des risques de maltraitements et violences est également programmée pour l'année 2025.

THEMATIQUES 2024 / 2025	STATUT
Gestion des évènements indésirables	En cours de déploiement
Gestion des plaintes et réclamations	Réalisé
Plan de gestion de crise et continuité d'activité	Réalisé
Sécurisation du circuit du médicament - procédure PEP 69/ML	En cours de déploiement
Plan de prévention maltraitements et violences	A réaliser

Le programme d'auto-évaluation se poursuivra après l'évaluation externe programmée début 2026 pour le SESSAD et l'IME (1 évaluation par site FINESSE) :

PLANNING DES AUTO-EVALUATIONS	DATE
Critères impératifs	2024
Bientraitance et éthique	2025
Expression et participation de la personne accompagnée	
Accompagnement à la santé	2026
Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Concernant la démarche de gestion des évènements indésirables :

Sur la base de la procédure PEP 69/ML de gestion des évènements indésirables, l'acculturation à la déclaration d'une plus vaste typologie d'évènement est en cours de réalisation. La gestion des évènements indésirables devra permettre d'optimiser la démarche d'amélioration continue en impliquant l'ensemble des professionnels à la déclaration des évènements.

Le recueil de donnée permettra de suivre l'efficacité des plans d'actions. Un rapport sera communiqué annuellement à ce sujet (Conseil de la Vie Sociale).

Sur le SESSAD, sur le dernier trimestre 2024, le format de document référencé « FEI » (Fiche d'évènement indésirable) a été présenté à l'ensemble des professionnels. Auparavant, le service fonctionnait avec un document générique déclaratif de type « rapport d'incident ».

Sur l'année 2024, 2 incidents ont été signalés et déclarés dont la nature a relevé d'un accrochage avec un véhicule de service ou d'un véhicule personnel utilisé dans le cadre du contrat auto-mission. Ces incidents ont fait l'objet d'une déclaration auprès de notre assureur.

Pas d'EIG signalé dans le cadre du SESSAD sur l'exercice 2024.

Le SESSAD est sujet régulièrement à des soucis de connexion instable internet mettant en difficulté nos accès en téléphonie fixe ou informatique. Ces incidents récurrents n'ont pas fait l'objet d'un signalement mais ils sont traités en direct et en réactivité dès connaissance par la direction. Les micro coupures électriques sur le secteur, la réception instable de notre borne 4G impactent cette fluidité de lien. Le passage en réseau fibre en 2025 devrait pouvoir améliorer significativement notre connexion en efficacité et en stabilité. Par ailleurs, l'installation de bornes WIFI en 2024 sur le SESSAD a permis un rayonnement dans les locaux facilitant le travail. L'accès au logiciel Médiatream nécessite une connexion suffisante et dimensionnée en accès réseau.

Le SESSAD a fait l'objet d'un dégât des eaux important début février 2024 (plafond salle de réunion) en lien avec une fuite sur le réseau des conduits de chauffage de la résidence. Les réparations inhérentes, diligentées par la SEMCODA, ont fait l'objet d'une attente de plusieurs mois (fin mai 2024) malgré nos nombreuses relances.

D'autre part, avec la fermeture de la boîte Postale (IME et SESSAD) au profit de la mise en place de boîtes aux lettres géographiques par site en proximité, une difficulté d'adressage s'est révélée sur le SESSAD. Celui-ci, implanté au sein d'une résidence, n'est pas répertorié en adressage postale puisque l'entrée principale de l'immeuble ne se situe pas à la même adresse que la nôtre (lieu de mise à disposition des boîtes aux lettres). Des démarches ont ainsi été engagées avec le gestionnaire locatif de la résidence et le syndic de co-propriété (SEMCODA) afin de pouvoir obtenir l'accord pour implanter une boîte aux lettres en façade de l'entrée du SESSAD, un numéro dédié d'entrée correspondant à notre adresse, la possibilité de réaliser une meilleure signalétique en accès. Ces démarches nécessitent un vote en AG afin que nous puissions ensuite faire les démarches auprès de la poste et de la commune. Les délais pour ces démarches se voient également rallongés au regard des liens peu fluides que nous constatons avec la SEMCODA et ses représentants.

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Le SESSAD répond et s'inscrit dans les objectifs fixés des fiches actions du CPOM associatif : fonction ressource, inscription sur son territoire, promotion d'actions de prévention de différents ordres (santé, activité physique...), emplois de bilans et objectifs de projet élaborés sur la base de la nomenclature Sérafin, développement de toute initiative en faveur de la participation et de l'auto-détermination des jeunes (récolte attentes et présence lors des PIA, autonomisation sur des projets, dimensions d'acteurs), mobilisation à l'exercice citoyen dans toutes les démarches au plus de l'ordinaire et dans une visée d'inclusion, démarche qualité, CVS « élargi », offre de répit lors de séjour (limitation financière et organisationnelle : ces séjours sont un « plus » proposés par le SESSAD Bellevue, sur la base du volontariat des équipes, puisque cette offre dépasse la mission première ambulatoire), partenariats nombreux, utilisation du Système d'Information Via trajectoire (ROR), innovations pour éviter des ruptures de parcours, niveau d'activité.

Nous envisageons toujours la création d'un PCPE "pôle ressources" reprenant les prestations déployées de 2018 à 2021 par le dispositif expérimental rattaché au SESSAD en pertinence de réponse complémentaire sur le territoire et ce, particulièrement au regard des demandes croissantes et des évolutions constatées dans les attentes des familles en SESSAS.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENT

Le SESSAD Bellevue est implanté dans des locaux récents. Ceux-ci n'ont pas nécessité de gros travaux jusqu'à ce jour.

La nature de son activité l'assujettit à des contrôles ou des normes moins importantes qu'en établissement d'accueil continu de jour ou de nuit.

En aménagement cette année, nous notons : l'installation de bornes WIFI et le réaménagement d'une porte qui ont fait l'objet d'investissements en immobilisation.

Les contrats de prestation pour des maintenances ou des contrôles périodiques sont regroupés avec l'IME afin de limiter le nombre de prestataires, regrouper certains contrats en négociation tarifaire et fidéliser des suivis pluriannuels.

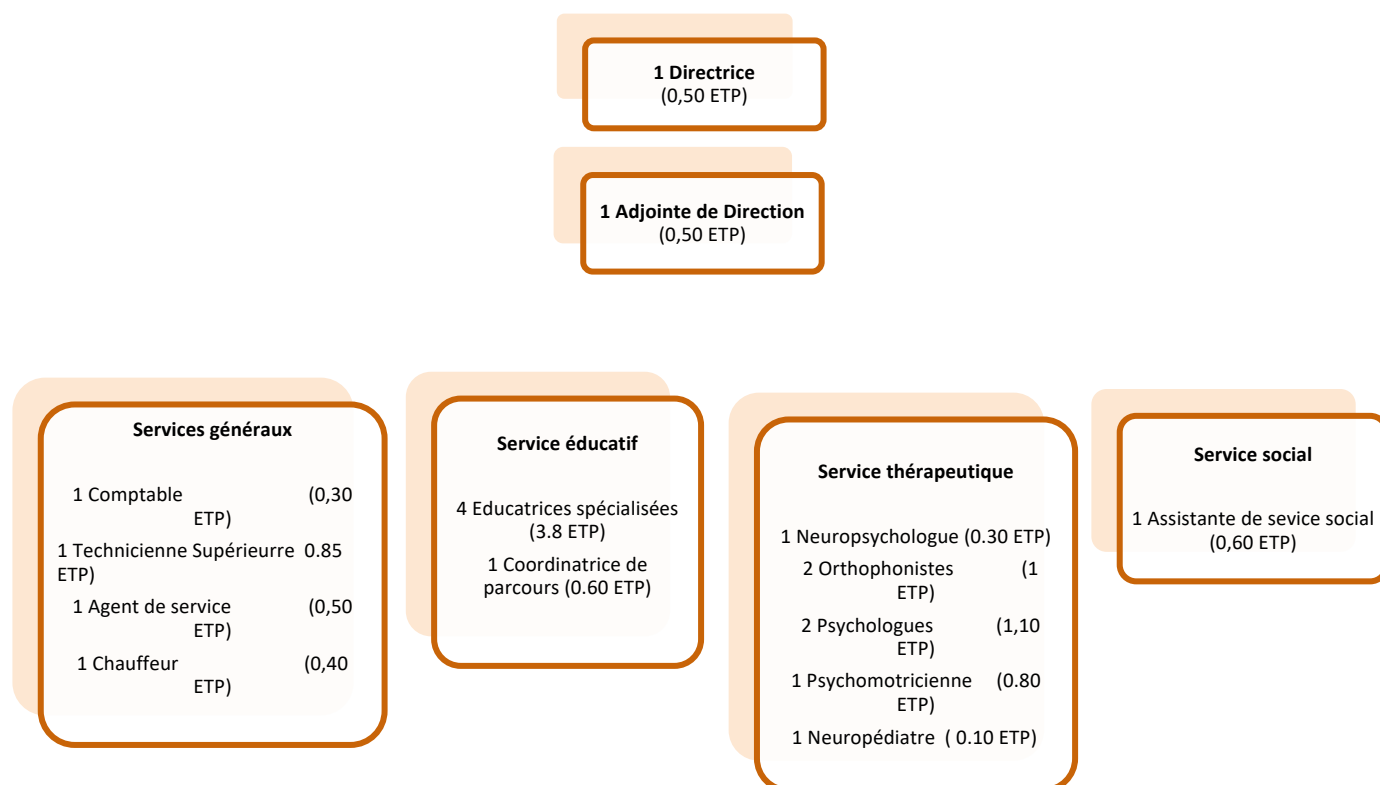
Certains contrats pourraient se voir optimisés à une plus grande échelle associative après étude.

Le tableau ci-dessous recense les différentes maintenances engagées sur le SESSAD.

Installations	Détails	Article	Périodicité	Vérificateur	Contrôle	Validité
Climatisation	Vérification des installations	CH58	1 an	ENERLYO	13/03/2024	13/03/2025
VMC	Entretien bouche et caisson VMC		1 an	ENERLYO	13/03/2024	13/03/2025
Installations électriques	Vérification des installations	EL19	1 an			
Eclairage de sécurité	Etat de charge des batteries, vérification des installations (BAES, télécommande)	EC14 EC15	6 mois et 1an	VERITECH	18/09/2024	19/09/2025
Locaux électriques	Vérification électrique		1 an	VERITECH	18/09/2024	19/09/2025
	Détection incendie (DM, détecteurs)	MS58				
	Vérification des moyens d'extinction	MS73	1 an	VERITECH	18/09/2024	19/09/2025
Défibrillateur	Maintenance et contrôle (contrat location longue durée Mutualease – Groupe France Protect)	contrat	1 an	Grpe FP	Fev 2024	
	Consignes de sécurité / Plan d'évacuation	R4227-38		VERITECH	18/09/2024	19/09/2025
	Exercice d'évacuation	R4227-39	1/semestre			

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME SESSAD



AGE DES SALARIES

	Nombre	%
Personnes de - de 20 ans	0	0%
Personnes de 20 à 29 ans	2	12%
Personnes de 30 à 39 ans	9	59%
Personnes de 40 à 49 ans	3	18%
Personnes de 50 à 54 ans	2	12%
Personnes de 55 à 59 ans	0	0%
Personnes de 60 à 64 ans	0	0%
Personnes de + de 65 ans	0	0%
Total	16	100%

MOBILITES, RECRUTEMENTS

LES DEPARTS

Nom / Prénom du salarié	Fonction	Mouvement	Date
BOTTON Louise	Psychomotricienne	CDD	Du 21/05/2024 au 20/12/2024
DREUX Géraldine	Secrétaire	Démission	31/08/2024
Gallet Camille	Psychologue	Démission	12/05/2024

LES EMBAUCHES

Nom / Prénom du salarié	Fonction	Mouvement	Date
BOTTON Louise	Psychomotricienne	CDD	Du 21/05/2024 au 20/12/2024
DERUEL Chloé	Educatrice spécialisée	CDD	26/08/2024
LOISEAU Clara	Psychologue	CDI	13/05/2024
SAVORNIN Tiphén	Secrétaire	CDI	08/10/2024

L'effectif du SESSAD est stable.

Quelques ajustements ont été réalisés en septembre 2024 suite au passage d'une éducatrice spécialisée de 1 ETP à 0,8 ETP corrélé à l'augmentation d'un poste d'orthophoniste de 0,4 ETP à 0,5 ETP au regard des besoins mais également à la prise en compte de temps de délégation pour une autre éducatrice élue CSE. Le nombre de références par éducatrice reste conséquent (de 13 à 16 selon ces situations ajustées) au regard de notre taux d'occupation/file active attendue à 1.2 (soit 59 jeunes).

ACTIONS DE FORMATION

Salarié	Intitulé de la formation	Organisme de formation	Date	Lieu	Collective Individuelle Continue
Alix MAUDELONDE	Rééducation des troubles spécifiques des apprentissages mathématiques	Dystingo	15-16/02 ; 11-12/04 ; 13-14/06	Villeurbanne	individuelle
Fanny VIRIEUX PETIT	Relaxations adaptées pour enfants et adolescents agités, émotifs, agressifs	Cerf formations si	18 au 22/11	Lyon	individuelle
Anne MICHELARD	Premiers secours en santé mentale	INFIPP	11 au 12/04	Lyon	individuelle
SICHERE Pascaline	Développer les compétences parentales	IFATC	du 9 au 13/12/2024	Lyon	individuelle
LIGER, MICHELARD, JOYEUX, GRANAUD, DECHELETTE, LOISEAU, GALLET	TND	CREAI	21/03 (demi-journée)	IME	Collective
Equipe SESSAD	Aspects juridiques de la maltraitance, aspect éthique de la bientraitance	Sens & Pratiques	16-17/04 ; 08-09/07 ; 10-11/07	IME	Collective en session de 2 jours
Pascaline, Chloé, Cécile	habiletés sociales	ARS	16/10 . 17/10 . 03/12	Bourg en Bresse	individuelle
Cécile JOYEUX	Educateurs, animateurs, développez l'activité physique pour tous	FACE PEP	11-12/03	Limoges	individuelle
Pascaline SICHERE	Formation économique, sociale, environnementale et syndicale	PROMETEA	27 -28/05		individuelle
Anne MICHELARD	Formation TSA Intervention Précoce auprès des enfants	ARS	11/09-18/09-20/09 et 16/10	Bourg en Bresse	individuelle
Pascaline SICHERE	Formation Santé Sécurité Condition de Travail	PROMETEA	12 - 13/09/2024		individuelle
Anne MICHELARD	Représentant de Proximité	Siège	04/10	Vaulx en Velin	individuelle
LEMESRE	Auto détermination et manager	Campus Formation	11/09 et 12/09	Siège	Collective cadre
DECHELETTE	Auto détermination et manager	Campus formation	9/10 et 10/10	Siège	Collective cadre
Fanny VIRIEUX PETIT	Formation sur l'Autisme	Centre ressources Autisme	14/10	LYON	Individuelle
SICHERE Pascaline	Formation Santé Sécurité Condition de Travail	PROMETEA	23 - 25/09/2024		individuelle

Cécile JOYEUX et Anne MICHELARD	Formation auto-détermination	Siège	12 et 13/11/2024	Vaulx en Velin	Collective
Chloé L, Cécile et Pascaline	Habiletés sociales	ARS	3/12/2024	Bourg en Bresse	Collective
Equipe SESSAD	Communication non violente	IME	17 et 18/09 et 2 et 5/12/2024	IME	Collective en session de 2 jours

L'équipe du SESSAD, dynamique et investie, est active en demande de formation pour accroître ses connaissances et compétences. Le plan de développement de compétences associatif offre des possibilités de formations individuelles et collectives en nombre limité. Pour autant, des actions de formations proposées par l'ARS (de type APR) sur les TSA en 2024 ont été pleinement mobilisées.

Deux formations collectives ont été organisées à l'échelle du Dispositif en 2024 : Communication Non Violente (2 jours pour tous financement CNR 2023) et Aspects juridiques de la maltraitance/Ethique de la Bienveillance (2 groupes en session de 2 jours)

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025

DEVELOPPER DAVANTAGE LA FONCTION RESSOURCE DU SESSAD SUR LE TERRITOIRE

Souhait de pouvoir proposer des actions de sensibilisation/information auprès des enseignants sur diverses thématiques afin de mettre à leur disposition une meilleure connaissance et compréhension de certains troubles facilitant la mise en place d'outils et d'aménagements pédagogiques aidants.

DEPLOYER DES ACTIONS EN AU SERVICE DE LA GUIDANCE PARENTALE

Recherche de supports, médiations, modalités favorisant la mobilisation de familles pour apporter un appui en échange, partage, repères : groupes ciblés thématiques réunissant des parents autour d'une même problématique, actions de prévention (écran, sommeil...), expérimenter des médiations de type atelier cuisine parents/enfants pour « faire ensemble » (dimension active) et développer le lien entre familles et la pair-aidance (parfois les échanges sont facilités autour d'un objet commun de réalisation du quotidien).

La question de la mobilisation, de la coopération avec la famille reste un enjeu majeur. Elle nous questionne et nous invite à sans cesse réinventer nos modalités, nos fonctionnements en adaptation évolutive.

POURSUIVRE LA DEMARCHE QUALITE ENGAGEE ET PREPARER L'EVALUATION PREVUE 1^{ER} SEMESTRE 2026

La dynamique engagée est à poursuivre et à maintenir. Les diverses évolutions structurelles ou conjoncturelles du service impliquent que le SESSAD s'ajuste en permanence : processus, procédures, revisite de documents de référence, réflexion et actualisation, intégration de nouvelles données, remises en question collectives et échanges, nouvelles pratiques... Ces mouvements témoignent du caractère bien vivant de tout ce que mobilise le SESSAD mais cela est également mobilisant en ressources, en formalisations, en communications et en suivi (plans d'action) pour que cela puisse faire socle de référence et acculturation commune dans un environnement complexe et multidimensionnel.

La traçabilité de l'ensemble des actions conduites est à développer notamment sur le plan de notre activité afin d'être davantage le reflet de notre réalité. Pour autant, il est à considérer et à veiller à notre cœur de mission en intervention auprès des jeunes, des familles, des partenaires pour trouver le meilleur équilibre entre reporting et action directe.

CONCLUSION

L'année 2024 a été scandée, rythmée, cadencée autour de nombreux projets mais elle a été particulièrement animée autour du projet TEMPS'DANSE (que nous pourrions presque requalifier en « TEMPS'DENSE ») avec la création de cette belle batucada : batucada riche de différences, porteuse de complémentarité.

Au-delà du résultat, de la représentation publique, du défilé, c'est tout le travail en amont sur plusieurs mois qui en lui-même a été une belle réussite, riche et dense, avec bon nombre de séances menées (SESSAD, IME, SESSAD et IME) : rencontres, partages, expériences, découvertes, surprises comme de véritables passerelles au service d'un projet inclusif et valorisant. La musique, l'expression, la danse ont été de formidables médias et vecteurs dans cette aventure humaine et culturelle.

Ce projet mobilisant a particulièrement « mobilisé » les professionnels du SESSAD en investissement et en engagement pour le rendre possible et réalisable (transports, logistique organisationnelle de tous, souplesse horaire, aménagements) en raison de son dimensionnement. Il a fédéré et rassemblé dans une année toute particulière pour l'association des PEP69 M/L.

- Ce projet est venu colorer positivement cette année 2024 mais le niveau de préoccupation pour le SESSAD reste majeur à différents niveaux :
 - Attente d'une cartographie et d'une planification en meilleure définition des zones d'intervention géographiques des différents SESSAD sur le territoire : zones peu (pas) couvertes et zones de chevauchement (en optimisation des ressources et revisite des périmètres pour répondre aux besoins de proximité). Quid des orientations de type DITEP, porte d'entrée SESSAD, pour un SESSAD tel que celui de Bellevue (plutôt DIME) ne permettant pas de répondre à des besoins modulaires en termes de parcours ?
 - Saturation et embolisation des parcours d'orientation : des orientations par défaut, faute de place adaptée en concordance aux besoins, venant enrayer et mettre à mal la chaîne de réponse. A l'heure où la notion de parcours n'a jamais été autant mise en avant, l'absence de fluidité structurelle entache cet objectif.
 - Le nombre exponentiel de notifications reçues et nos moyens limités pour répondre à cette somme de besoins avec des impacts directs en allongement de délais de réponse, d'admission. Cette donnée est à mettre en regard avec le nombre exponentiel de 1ers dossiers adressés et traités par la MDPH de l'Ain en 2024.
 - Devenir de jeunes post ULIS collège et/ou ULIS lycée et suite en termes de projet professionnalisant et de parcours ? Le SESSAD se trouve confronté à ces questions qui se démultiplient avec une grande zone d'inconnu et de flou. Le SESSAD doit-il être en renfort jusqu'à la post-majorité pour sécuriser le parcours professionnel, au risque de voir le parcours d'accompagnement s'allonger considérablement ?
 - Evolution des attendus de mission en SESSAD et représentations en mutation de type PCPE ?
 - Jusqu'où le SESSAD peut-il répondre à des besoins très spécifiques alors même qu'il ne dispose pas du plateau technique pour ce faire ? Handicap moteur, sensoriel ? Quelles sont les limites d'un agrément « généraliste » ou « polyvalent » pour tout type de déficience au risque d'une externalisation nécessaire de nombreux soins à charge du SESSAD ?

- La somme croissante des besoins en cohorte de rééducations (massivement en ergothérapie) : quels moyens mobilisés et quels arbitrages opérer ? Avec quelle légitimité et quelle prévalence pour ce faire ? Quel dimensionnement de ce financement dans un contexte de dotation limitative où les marges de manœuvre sont déjà contraintes ? La somme allouée pour des suivis externalisés en ergothérapie ne pourrait-elle se transformer en création de poste en interne sur le SESSAD afin de disposer de cette compétence en expertise et meilleure évaluation des besoins ? La coordination de soins dans ces contextes de conventionnements multiples s'avère plus importante en ressources et plus complexe également afin de conserver une cohérence de projet global porté.

L'ensemble de l'équipe s'interroge sur ces questions de fond en transformations, mutations, évolutions au regard de ses missions et de ses limites.

LISTE DES REDACTEURS

Sophie DECHELETTE, directrice du Dispositif

Tiphen SAVORNIN, assistante/secrétaire SESSAD

Aude LEMESRE, adjointe de direction